

Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 17 septembre 2024

En préambule du CSA, Mme La Directrice revient sur la visite de Mme la Directrice Générale, Amélie Verdier.

A la demande de Solidaires (la CGT a fait la même demande en bilatérale le 30/08/2024) la Direction nous fera un point sur le recrutement contractuel. Pour le moment un recrutement est en cours pour 8 contractuels.

La Vienne est tellement peu « attractive » que des postes à « attractivité » avec la fameuse prime pourrait être ouverts pour 2 AFIPA et 1 IP. Cherchez l'erreur ! Le grade est pourtant attractif !

Point 1 soumis au vote : les procès-verbaux des CSA du 19/06/2023, 16/10/2023 et 08/12/2023

La direction demande aux organisations syndicales d'être plus réactives dans la correction et la signature des procès-verbaux.

La CGT a rappelé que la direction a refusé de mettre dans le règlement intérieur de l'instance l'octroi d'une autorisation d'absence d'une demi-journée pour cette correction. Les élus présents autour de la table ne sont pas des permanents, les crédits temps syndicaux sont en baisse constante et doivent servir à une activité syndicale réelle et non pour faire des PV de réunions avec la direction. Cet exercice se fait bien souvent sur du temps personnel et familial !

Point 2 soumis au vote : SIP de Poitiers : fusion des secteurs d'assiette et organisation de la fonction accueil.

Mme La Directrice rappelle que c'est un sujet national, travaillé dans tous les départements et se félicite des échanges entre l'encadrement, les agents et la direction départementale.

Pour la direction cette fusion résulte d'un besoin d'homogénéisation des secteurs d'assiette et de banalisation de l'accueil.

Ne nous y trompons pas c'est le SIP de demain dans toute sa splendeur. Il fallait que tous les agents du SIP soient disponibles pour l'accueil le matin. (en physique, au téléphone ou par courriel).

Le taux de décroché est une obsession de la direction et de l'encadrement du SIP. Pas plus de 3 min par appel ! car après nous dit-on ce n'est plus efficace. Même les centres d'appel abandonnent cette formule !

Pourquoi les SIP doivent-ils être renfort des centres de contact ? La Direction nous met en garde, si les agents du SIP ne font pas de renfort il risque d'être déshabillé pour habiller le centre de contact.

Poitiers est SIP témoin, les agents veulent savoir ce qui est attendu d'eux dans ce cadre. Mais pour la directrice les agents n'ont pas à être inquiets car cela permet à la direction d'avoir plus d'information sur les outils en préparation. Les agents seront heureux de l'apprendre, espérons que les plâtres ne seront pas trop durs à essuyer !

Il semble qu'il y ait eu un quiproquo, l'encadrement du SIP a demandé aux agents B et C de créer en 48 h leurs fiches de postes mais la direction n'a rien demandé ! (seulement pour certains encadrants). Ou sont-elles passées ? Vont-elles servir à définir les objectifs pour la notation ? Pourquoi les agents du pôle recouvrement n'ont pas été concernés ? Par ailleurs, la partie « contraintes du poste » a été supprimée par la hiérarchie.... Quid

Cette fusion acceptée par les agents est la conséquence de la souffrance au travail engendré par les suppressions d'emplois de ces dernières années et le changement des missions et des tâches (plus de TH principale mais GMBI, primes carburants...)

Le turn-over que connaît ce service, plus important cette année avec les nombreuses réussites aux concours, aggrave la situation vécue par les agents. La fatigue professionnelle est là.

Il reste peu d'anciens dans le service et cela pose le problème du tutorat qui devient du volontariat désigné sans connaissance de ce qu'est le rôle du tuteur et sans tenir compte des compétences pédagogiques. Apprendre aux autres n'est pas inné sinon pourquoi les enseignants auraient-ils une formation !

Comme la CGT l'a demandé il y a plusieurs mois, quid de la reconnaissance du tutorat ? Les objectifs des tuteurs sont-ils adaptés en conséquence ?

Le travail en marguerite et la mise en place du planning des tâches pensés et imposés aux agents surchargent certains d'entre eux.

La CGT s'est abstenue car après avoir rencontré les agents ceux-ci ont fait part de leur adhésion à cette fusion.

Point 3 pour information : Point d'étape sur les travaux relatifs à l'expérimentation du transfert du recouvrement forcé des créances des professionnels au PRS

On ne sait rien. Les agents ne savent rien.

On ne connaît pas le seuil des dossiers qui seront transférés !

On ne connaît pas le nombre d'emplois transférés ! ah mais oui cela dépend du seuil !

On ne connaît pas le calibrage des futurs services !

Mais on demande au PRS de travailler sur une future organisation du service !

Tous les schémas d'organisation sont étudiés ? Quelques éléments de compta ont été donnés. Mais les mots ont été lâchés **il n'y a pas de gains à faire en créant 3 pôles.**

Les autres départements sont encore en train d'affiner.

Une réunion aura lieu le 26 septembre avec les agents sur le volet RH pour connaître les différentes options, suivre la mission, devenir ALD pour être prioritaire pour changer de poste... mais sans savoir difficile de se projeter.

Point 4 pour information : Bilan de la mise en œuvre du paiement de proximité

Nous connaissons enfin le montant de la commission des buralistes soit 1.50€ par transaction pour un total de 25000€. Voici ce que coûte dans la Vienne cette privatisation déguisée d'une de nos missions.

Point 5 pour information : Observatoire interne 2024 : présentation des résultats et plan d'action

51 % des agents de la Vienne ont répondu. La direction s'en félicite et de nombreux indicateurs sont positifs. Pourtant l'état d'esprit des équipes se dégrade, l'engagement baisse, sentiment de ne pas être acteur du changement, la direction n'évalue pas dans le bon sens...

Un indicateur a disparu : êtes-vous prêt à recommander la DGFIP à votre famille ou vos amis ?

Pour la CGT, les résultats de l'observatoire diffèrent de la réalité des services. Les agents ne sont pas sereins, il y a une inquiétude quant à l'avenir de la DGFIP, quant aux relations dans les services avec notamment une perte de confiance dans sa hiérarchie.

Point 6 pour information : tableau de bord de veille sociale

La direction nous rappelle que pour comprendre ce tableau il faut prendre en compte les changements induits par 2 services : la création du SGC Poitiers Extérieur et le sfact de Loudun.

36 emplois sont toujours non pourvus et il y a eu pratiquement une fiche de signalement par mois.

Les écêtements concernent toujours les mêmes personnes, dont certaines déjà l'année dernière, on peut s'interroger sur leur charge de travail

Point 7 pour information : Bilan de la formation professionnelle

Pour la CGT la formation en présentiel est la plus riche tant professionnellement qu'humainement

- il est dommage que les agents d'IDF soient prioritaires pour les formations sur Paris, nous obligeant à aller sur Rennes, Lyon...
- Les formations sont validées trop tardivement car il est préconisé d'attendre la convocation pour réserver transport et hôtel d'où parfois des difficultés.
- Le logiciel frais de déplacement est parfois compliqué et peu intuitif décourageant certains agents à se former